

Kénitra: cérémonie à l'occasion du 52ème anniversaire de la sûreté nationale

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-05-2008 00:29:40

L'Institut Royal de Police de Kénitra a organisé, vendredi, une cérémonie à l'occasion du 52ème anniversaire de la création de la sûreté nationale.

Au début de cette cérémonie, le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa et le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Charki Draiss, ont passé en revue un détachement des différentes promotions de police qui suivent leur formation à l'Institut.

Intervenant à cette occasion, le directeur des ressources humaines à la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), M. Abdelaziz Samel, a mis l'accent sur les actions et les nobles missions assignées aux membres de la police nationale au service de la sécurité et de la quiétude des citoyens, ainsi que sur les étapes franchies par cette Direction depuis sa création le 16 mai 1956.

M. Samel a mis en relief la haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI entoure le corps de la sûreté nationale, soulignant que le Souverain a tenu à maintes reprises à rendre hommage aux efforts de la famille de la sûreté nationale pour barrer la route au phénomène du terrorisme sous toutes ses formes.

Il a indiqué que la DGSN a mis en place une nouvelle stratégie reposant sur un programme intégré, destinée à répondre aux besoins croissants en matière de sécurité, à renforcer ses ressources humaines et matérielles et son rôle préventif dans la lutte contre toute entorse à la loi.

A ce titre, 3.000 nouveaux lauréats des instituts de Police de Kénitra, de Bouknadel et d'Ifrane au titre de l'année 2007-2008 vont renforcer les corps de la sûreté nationale et 3.000 autres lauréats s'y ajouteront à fin 2008.

Dans le cadre de cette stratégie, il est prévu au cours de la prochaine décennie, la création de 89 commissariats de police, 131 arrondissements de police et la mise en place de six groupes mobiles de maintien de l'ordre (GMMO), 16 autres d'intervention rapide, 11 équipes de déminage en plus de six groupes de recherche et d'intervention, a précisé M. Samel.

La nouvelle stratégie, a-t-il ajouté, prévoit aussi la création de deux Centres de formation de police à Agadir et Oujda ainsi que le renforcement de la police touristique, des équipes de voyages officiels et de chiens policiers, de celles de circulation, du corps urbain, des services de police judiciaire et des Renseignements Généraux, en les dotant de moyens humains et matériels pour leur permettre de s'acquitter pleinement de leurs missions.

Le Directeur des ressources humaines à la DGSN a rappelé que l'Institut Royal de Police a abrité cette année plusieurs sessions de formation pour le développement des compétences des corps de la police, soulignant que ces sessions sont encadrées par des experts étrangers venus de pays amis

comme la France, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas.

M. Samel a, d'autre part, rappelé les efforts consentis par la DGSN en faveur des agents de police et de leurs ayants droit dans le domaine social, en particulier la couverture médicale et l'habitat social, en plus des facilités de crédit, l'assurance et l'action socio-éducative.

Lors de cette cérémonie, une convention de coopération et de partenariat a été signée entre la DGSN et l'Université Hassan I de Settat, aux termes de laquelle ont été institués un diplôme de licence professionnelle et un master en sciences sécuritaires.

La convention, qui s'ajoute à celle relative à la coopération scientifique conclue en mars dernier avec l'université Hassan II, permettra aux cadres de la DGSN d'approfondir leur savoir-faire dans leurs spécialités et offrira aux titulaires de la licence en sciences sécuritaires, l'opportunité de faire partie des rangs de la sûreté nationale.

Cette cérémonie a été marquée par des démonstrations exécutées par les élèves policiers des deux sexes montrant le niveau excellent de professionnalisme et la qualité des entraînements et de la formation dispensée au sein de l'Institut.

A l'issue de cette cérémonie, il a été procédé à la remise de Ouissams Royaux à plusieurs officiers et agents de police qui leur ont été décernés par SM le Roi Mohamed VI à l'occasion du 52-ème anniversaire de la création de la sûreté nationale.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, M. Abdelwahed Radi, du secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Saad Hassar, du Directeur Général de la Direction Générale des Etudes et de la Documentation, M. Mohamed Yassine Mansouri, du Général de Corps d'Armée Hosni Benslimane, Commandant de la Gendarmerie Royale, et du Général de division Hamidou Laanigri, inspecteur général des Forces auxiliaires, et du délégué général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Moulay Hafid Benhachem.

Ont également pris part à cette cérémonie, le Wali de la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen, gouverneur de la province de Kénitra, M. Abdellatif Benchrifa, et nombreux cadres supérieurs et responsables de la DGSN, ainsi que plusieurs autres personnalités civiles et militaires.

A signaler que des cérémonies similaires ont été organisées dans l'ensemble des régions du Royaume à l'occasion de la célébration du 52-ème anniversaire de la sûreté nationale.

MAP